

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
47, bld des Invalides  
PARIS VII<sup>e</sup>

COTE DE CLASSEMENT N° 2391

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

MONOGRAPHIE DES OMYENE

par

A. HAUSER

INSTITUT D'ETUDES  
CENTRAFRICAINES



Section de Sociologie



A . HAUSER

MONOGRAPHIE

des

OMYENE



**Pages**

<b>INTRODUCTION . . . . .</b>	<b>I</b>
<b>DEMOGRAPHIE. . . . .</b>	<b>2</b>
<b>POPULATIONS VOISINES . . . . .</b>	<b>4</b>
<b>HISTOIRE . . . . .</b>	<b>6</b>
<b>LINGUISTIQUE . . . . .</b>	<b>7</b>
<b>GEOGRAPHIE . . . . .</b>	<b>8</b>
<b>ORGANISATION SOCIALE . . . . .</b>	<b>9</b>
<b>VILLAGE . . . . .</b>	<b>15</b>
<b>VIE ECONOMIQUE. . . . .</b>	<b>16</b>
<b>D R O I T . . . . .</b>	<b>17</b>
<b>CROYANCES . . . . .</b>	<b>18</b>
<b>EQUIPEMENT ACTUEL DU PAYS . . . . .</b>	<b>20</b>

— LES OMYENE —

---

Dans la mosaïque de populations du Gabon les gens de la côte et du bas Ogooué ont conscience de former une élite. On ne peut nier que leur rôle historique d'intermédiaires entre les tribus de l'intérieur et les Européens et leur perméabilité à l'influence française n'aient contribué à en faire un monde à part, d'un niveau culturel nettement supérieur aux autres.

On les désigne sous le nom d'Omyéné d'après leur langue (myéné je dis que est la formule usuelle de début de discours) — dont tous parlent des dialectes peu différenciés. Ce sont des Bantous.

Ils sont disséminés le long de l'Océan Atlantique et autour des lagunes sur 300 Km, de Libreville au Nord à la lagune d'Igala au Sud, donc de part et d'autre de l'équateur, et le long du bas Ogooué et autour des lacs de part et d'autre sur 200 Km, de Port-Gentil à l'Ouest à Lambaréné à l'Est.

On distingue traditionnellement les six groupes suivants, désignés ici par le nom qu'ils se donnent :

- Les Mpongwé à Libreville
- Les Galwa, de Lambaréné vers l'Océan sur 80 Km d'Ogooué et autour des lacs de part et d'autre
- Les Orungu en aval des Galwa sur l'Ogooué et sur l'Océan de part et d'autre de l'Ogooué
- Les N'Komi autour de la lagune du Fernan Vaz et du lac Anenghé et sur le bas Ogooué à côté des Orungu
- Les Adyumba, au lac Azingo
- Les Enenga, au lac Zilé

...../.....

- Le nom administratif de ces groupes est le même à l'orthographe près : Mpongoué, Galoa, Oroungou, Nkomi, Adjumba, Enenga.

Il y a lieu d'y adjoindre les Ngubi, dont le nom administratif est Ngové, de la lagune d'Ignéla, qui sont en cours d'"omyénisation".

Administrativement les Omyéné se répartissent dans trois régions du territoire du Gabon.

Estuaire	{	Commune de Libreville : Mpongwé
Ogooué Maritime	{	district de Port-Gentil : Orungu - Nkomi
	{	district d'Omboué : Nkomi - Ngové
	{	commune de Port-Gentil : tous les Omyéné
Moyen Ogooué	{	district de Lambaréné : Galwa - Adjumba - Enenga

DEMOGRAPHIE .-

Les Mpongwe : commune de Libreville 1200 dont 150 sont à Lonis (et Orey) au Nord de la ville administrative, 750 à Glass (et Oloumi Nomba) au Sud.

Il y a de plus quelques Mpongwé à Ovendo (Glass Agungu) à Denis, Mina, Dambé, (Olan Adoni), Mbini (Estuaire de Gabon) Amoin (district de Cocobeach au Nord de Libreville) et dans les districts de Port-Gentil et Lambaréné en tout 200 au plus. Dans la commune de Port-Gentil il se peut qu'il y ait de 200 à 300 Mpongwé.

La population Mpongwé de Libreville se répartit en :

				- 18 ans <sup>44</sup>	
H	F	g		f	
276	445	240	_____	215	
				455	

Le nombre élevé des femmes s'explique par l'absence temporaire d'une partie des hommes qui font de longs déplacements au Gabon ou même au Moyen-Congo, surtout dans les régions maritimes.

En tenant compte de ce dernier facteur le nombre <sup>total</sup> des Mpongwe doit être d'environ **1.800**

Il n'y a pas plus d'enfants que de femmes, ce qui est en général le fait d'une population à peu près stationnaire. On n'en peut dire plus, dans l'ignorance où l'on est de données statistiques plus fines. Il semble qu'après avoir décliné depuis peut-être un siècle les Mpongwe de Libreville tendent à se stabiliser. Cet arrêt de la décroissance doit être très récent car en 1936 on comptait encore 2200 Mpongwe à Libreville, ce qui fait une notable différence, même en comparant ce nombre aux 1800 actuels.

**Les Galwa : district de Lambaréné 2000**

la plupart sont établis dans les villages de l'Ogooué entre Lambaréné et Ascharka : canton Ogooué Aval 1350 - 14 villages. Il en reste quelques-uns aux lacs du Sud, où tous habitaient jadis : canton lacs Sud 200 - 3 villages. Un village s'est établi aux lacs du Nord : 50. L'élite Galwase habite la périphérie de Lambaréné, sur la terre des Olomba, à Dakar où résident aussi quelques Séré : 350. Fort peu habitent au poste (500) ou au grand village (1000) de Lambaréné. Il y a quelques Galwa à Libreville et dans le district de Port-Gentil en tout une centaine. Dans la commune de Port-Gentil il y en avait de 4 à 500 Le nombre total des Galwa doit être d'environ **2.500** Ce groupe est en nette régression depuis 1936, où il s'élevait à 3500.

**Les Orungu : district de Port-Gentil 1600**

ils sont tous sur le Bas Ogooué 700, 10 villages (canton rivière) et sur l'Océan 900, 15 villages (canton mer). Il y a une centaine d'Orungu, à Libreville, quelques-uns dans le district de Lambaréné; il y en aurait de 3 à 400 dans la commune de Port-Gentil, le nombre total des Orungu doit être voisin de **2.000** Ce groupe peut sembler stationnaire si l'on compare <sup>avec</sup> ce recensement de 1936 du district : 1700 mais celui-ci est sujet à caution.

Les Nkomi : district d'Omboné 3000 autour de la lagune de Fernan-Vaz 24 villages, en régression depuis 1936 : 4500 < district de Port-Gentil : 1700 répartis un peu partout :

Lac Anenghé: 500 - 7 villages  
 Ogooué : 900 - 15 -d°-  
 Océan : 300 - 4 -d°-

Une légère progression depuis 1936 : 1500 (?)

La commune de Port-Gentil compterait de 5 à 600 Nkomi. A Libreville il y en a 100 et autant dans le district de Lambaréné. Le nombre total est voisin de 5.500

Les Adyumba : district de Lambaréné 200  
 2 villages au bord du lac Azingo (entre lacs Nord)

Les Enenga : district de Lambaréné 75  
 1 village au bord du lac Zilé qui débouche sur l'Ogooué en amont de Lambaréné (terre des Olomba)

Les Ngové : district d'Omboué 800  
 presque tous autour de la lagune d'Igné 16 villages, district de Port-Gentil : près de 200 - 2 villages. Le nombre total doit être voisin de 1.000

Les Omyéné sont dans environ 13.000, à 1.000 près. On peut les diviser en "urbains" et "ruraux" d'une manière très approximative :

	- Urbains -	- Ruraux -
Mpongwé :	2.000	<del>1.500</del>
Galwa :	1.000	1.500
Orungu :	500	1.500
Nkomi :	500	1.500
Ngové :	-	1.000
	4.000	9.000

POPULATIONS VOISINES .-

Il est assez difficile de tracer les lignes démarcation des Omyéné et des populations avoisinantes car il y a souvent un enchevêtrement de races tel bien des villages sont mixtes.

que

...../.....

Dans leur marche vers le Sud-Ouest et l'Océan les Fang, grâce à leur nombre surtout, se sont frayé un passage à travers un pays où les obstacles humains étaient et sont encore négligeables. Ce sont eux essentiellement qui entourent et pénètrent les Omyéné, territorialement seulement, car il n'y a entre eux que juxtaposition et non fusion.

A Libreville, les Mpongwé sont actuellement en minorité (1200); les Fang y ont acquis depuis moins de deux décades la majorité relative (3000). Les autres races y résident depuis longtemps comme les Séké 400 - les Benga 100 - les Akale et ils tendent à "s'omyéniser" par mariage - ou bien sont d'immigration récents, venant de l'intérieur du pays Gabonais. Il y a 9000 Africains fixes et 2000 de passage. Les Européens et assimilés y sont 2000. L'agglomération de 13000 habitants s'étend sur 18 km<sup>2</sup>, ce qui fait une densité de 720.

A Port-Gentil aucun recensement ne donne de répartition raciale, à part celui des hommes imposables du Grand Village. On peut penser que sur 13000 Africains de l'agglomération il y a 1500 Omyéné peut-être, épars dans les trois quartiers du Grand Village, de la Balise et de la Mosquée. Les autres représentent toutes les races du Gabon et même d'A.E.F. - Cameroun du golfe de Guinée. Les Européens et assimilés y sont en millier. L'agglomération de 12000 habitants s'étend sur 20 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 600. Le district de Lambaréné compte 17500 habitants dont 1500 autochtones, 6500 travailleurs étrangers et 1500 d'origines diverses à Lambaréné même.

Les Galwa (2000), flanqués au Nord des Adyumba (200) et à l'Est des Enenga (75) sont entourés au Nord, à l'Est et au Sud de Fang (5500) dont certains villages s'établissent même au milieu d'eux; les Akale (1000) y ont encore quelques villages, derniers vestiges de leur importance passée; il en est de même des Séké (300). On compte <sup>aussi</sup> quelques villages Echira.

...../.....



Dans le district de majorité relative Orungu - Nkomi de Port-Gentil (3300 sur 8300 habitants), il y a nombre de villages ou de simples campements (péndi) où cohabitent diverses races du Gabon : Fang, Echira, Balumbu, Varama, Ngové, Aduma, Séké, Mitsogo, Bapuna, Ivili; créations d'anciens travailleurs des chantiers forestiers ou résultats de migration récente ou même vestiges d'occupation ancienne.

Le district d'Omboué a 10500 habitants dont 1200 dans les chantiers. Au Fernan Vaz les Nkomi (3000) ont pour voisins à l'Est les Fang (400) et les Echira (1200) du Nord au Sud. Les Ngové (800) entourent la lagune d'Iguéla. A l'Est les Echira de Bongo (500) leurs proches parents, ~~les~~ contiennent; au Sud les Balumbu de la lagune de Setté-Cama sont au nombre de 1300.

HISTOIRE .-

Il est possible que tous ceux qui sont maintenant des Omyéné ne l'aient pas été lors de leur arrivée aux lieux qu'ils occupent actuellement. Certains s'accordent à considérer les Galwa et les Orungu comme des Bantous centraux venant du Sud-Est, c'est-à-dire du Bas Congo de même que les Echira avec lesquels ils les ~~voient~~ apparentés. Je serais des Ambou, une des branches Vili. Les Nkomi, s'ils sont proches des Mitsogo - Apindji, doivent venir comme eux du Nord-Est. Les Mpongwe paraissent venir de l'Est de même que les Seké, Akele, Benga, Bakota et plus récemment les Fang. Ce sont des Bantous Nord-occidentaux. C'est ce que les Mpongwe déclarent en ajoutant que les autres Omyéné ont adopté leur langue mais pas leur organisation sociale patrilinéaire. Les autres Omyéné disent au contraire que tous les Omyéné ~~viennent~~ <sup>viennent</sup> du Sud-Est, que les Mpongwe sont des Omyéné comme les autres et ont emprunté leur système patrilinéaire <sup>hypothèse peu vraisemblable</sup> aux Seké. Il s'ensuit qu'aucun Omyéné n'admet actuellement que sa tribu est de même origine qu'une autre non Omyéné, sauf les Ngové qui sont des Echira et les Enenga qui sont des Okandé et viennent donc du Nord-Est. Quant aux Adyumba, ils sont de la même souche que le clan Mpongwe des Adoni. Toutes les migrations ont dû prendre place il y a quelques siècles.

Les Mpongwé qui s'appelaient peut-être jadis les Azua possédaient au milieu du siècle dernier un territoire qui s'étendait de part et d'autre de l'Estuaire du Gabon et s'est bien rétréci depuis lors du fait de la dénatalité beaucoup plutôt que de la poussée Fang.

...../.....

Le pays Mpongwé est devenu français par des traités avec le roi Denis Kowé Rapontchombe pour la rive gauche du Gabon (1839) et le roi Louis Dowé pour la rive droite (1841) Le nom de Libreville a été donné en 1849 à un emplacement appelé le Plateau consacré à des esclaves libérés. Les villages de Glass, Louis, Quabec etc... ~~existait~~ <sup>existaient</sup> déjà.

Les Orungu et les Nkomi s'appelaient jadis, les premiers Ombéké [enfant du] Kombé, les seconds Etimbwé (<sup>des</sup> groupe) ~~(de)~~ Nkombé. Les Orungu sont devenus ~~Omyéné~~ <sup>Orungu</sup> Nyambyé ceux qui délibèrent en secret de Dieu, les Nkomi, Nkomi All ceux des bag# inexterminables.

Les Orungu sont venus des lacs et de l'Ogooué à la côte, ceux qui sont restés sur l'Ogooué s'appellent ~~dembe~~, ceux de la côte Ndembu. Ils ont délogé les Adyumba à Isambe (Pembe) et installé leur "siège royal" à Sangataga où régna Rogombé. Ils ~~compa~~ <sup>part du cap Lopez</sup> fréquemment à Ménéji, ~~du camp Lopez~~ aujourd'hui Port-Gentil, lors des ventes d'esclaves aux Européens. Une partie des Nkomi a suivi le même chemin que les Orungu, l'autre est arrivée au Fernan Vaz par la rivière du Sud-Est dite Rembo-Nkomi. Les Nkomi du Fernan Vaz avaient jusqu'il y a une vingtaine d'années un chef supérieur le Ré-Nima issu d'un des 2 clans rivaux dits de la terre (E) et de la mer (W). Nkomi et Orungu se déclarent proches parents, ce qui n'est pas admis par les historiens des Omyéné. Les Galwa se trouvaient cantonnés dans les 3 lacs Onangué Ezangwé, et Oguenwé avant de déboucher sur l'Ogooué qu'ils remontèrent jusqu'à un endroit où ils fondèrent Loango Ayilé (sans fin) dit Adolina Anongo (au-dessus des autres races) en face de l'île de Lambaréné (Lambaréni=essayez-en). Ils s'appelaient jadis Elongo Mombe et prirent par <sup>la suite</sup> le nom des Galwa ceux qui ont changé. La <sup>surtout</sup> pénétration européenne se fait le long de l'Ogooué vers 1870. Les Galwa <sup>en</sup> profitèrent, grâce à leur chef Nkombé, qui s'est attiré le commerce européen dans sa tribu et c'est pourquoi ils se déclarent les aînés au sein des Omyéné; de fait ils sont en général plus évolués que les autres, à part les Mpongwé.

LINGUISTIQUE .-

A l'intérieur de l'ensemble bantou, les Mbayéné constituent un groupe linguistique, c'est le seul fait bien établi. Il y a peu de différences

...../.....

dialectales entre l'Omyéné que parlent les Mpongwé ou évongwani, celui des Orungu ou érungwani, celui des Nkomi ou égomwani, celui des Galwa ou égalwani. Le dialecte des Adyumba ou édyumbyani est évidemment très proche de celui des Mpongwé, celui des Enenga ou enengyani de celui des Galwa.

Tous ces dialectes diffèrent surtout par certains éléments du vocabulaire : les Galwa, Nkomi, Orungu emploient un certain nombre de termes qui sont aussi Eohira ou Mitsogo - Apindji.

Les Mpongwé auraient des mots en commun avec les Seke, Behga et Akele.

La langue Omyéné est parente de celles des Apindji, Mitsogo, Ivesa de la Ngounié et de celles des Okande, Bavové et Simba des bords de l'Ofoué et du Haut Ogooué.

Les Omyéné ont aussi des langues spéciales ésotériques : chez les Mpongwé, l'ewiryé emploie certains termes spéciaux inusités dans le langage courant, l'Engombi détourne les mots de leur sens ordinaire, le Mpongwé y Azuwa consiste à exprimer le contraire de la pensée.

Tout le monde comprend le français et tous le parlent dans les centres, certains même très correctement. Il y a de vieux Orungu, Nkomi et Galwa qui parlent un peu l'anglais, souvenir commercial dont on relève des traces dans la langue : Aisé se dit parfois Old ~~Mafé~~ au lieu de Onero.

Il n'y a pas de langue véhiculaire; le Français et l'Omyéné peuvent être considérés comme tels dans tout le bas Gabon.

GEOGRAPHIE .-

L'habitat des Omyéné, le bas Gabon, est un pays à caractères équatoriaux typiques : climat humide et chaud tout<sup>au</sup> long de l'année, avec cependant une période où il ne pleut presque<sup>et</sup> où la température s'abaisse un peu, dite saison sèche, de Juin à Septembre et une autre saison sèche mais chaud en Janvier.

Le relief est peu marqué, la côte n'est découpée que par la baie du Gabon et le Cap Lopez. L'Ogooué (rembe mpolo = grande rivière) est un fleuve d'un débit de 10.000 m<sup>3</sup> qui traverse dans son cours inférieur une région parsemée d'une trentaine de lag, d'une superficie de 365 Km<sup>2</sup> avant de se je

ter dans l'Océan en un vaste delta.

9

La forêt recouvre presque tout le pays. En bordure de la mer c'est une zone de palétuviers dite mangrove; derrière on a la forêt inondée, interrompue par de nombreux marigots, enfin la forêt de terre ferme et quelques savanes.

### ORGANISATION SOCIALE .-

La Société Mpongwé est régie par le principe patrilinéaire. Les Mpongwé constituent la tribu (inongo) divisée en clans <sup>familles</sup> (mbawé) au nombre de 16 si l'on fait abstraction des Mdiwa aujourd'hui éteints qui n'étaient peut-être pas des Mpongwé, des Adyumba qui constituent depuis longtemps un groupe territorialement distinct, et des Agwenango, Agwegila, <sup>Agwamba</sup> Agondjag Anigo éteints: les Abandjja, dont le nom est attaché à un quartier de Glass: Nkombé-Abandja - les Abundanongo ou Agegwa - les Adoni de l'île Danbe dite Kôpake (Hollandais Koning Eyland) - les Adukesowo presque éteints - les Agekaza, les plus importants; les familles de Louis, Kringer et Quabea lui appartiennent - les Agulamba (jadis Agwanda) le seul clan avec lequel il faut, d'après la tradition avoir des attaches même lointaines, pour être vraiment Mpongwé - les Agungu à Ovendo - les Agwenkôwa, les Anangoduka, les Anino, les Agwenpano, les Asiga, à l'origine ne formant qu'une avec les Agwenkôwa, encore nombreux - les Avemba les Awenda, les Azungu-Agwesong, les Azuwa, jadis un avec les Abandjja, encore nombreux; à Glass un quartier s'appelle Nka-Azwa (village des Azuwa).

A la tête de chaque <sup>famille</sup> clan se trouve l'oghef (oga) dont le rôle est aujourd'hui très effacé. Jadis les chefs se réunissaient dans l'île Mbini (Perroquet) où se tenaient chaque année à la saison sèche en Août les assises de la tribu. Ils n'avaient pas à leur tête d'ailleurs quelqu'un que l'on pût vraiment qualifier de chef incontesté mais un patriarce d'influence variable, parfois grande comme King Georges et le roi Deni (Kowé Rapontchombo).

Actuellement les Mpongwé n'ont plus d'organisation politique propre ils ont deux chefs coutumiers qui portent le titre honorifique de prince et administratif de chef de groupement de quartiers, l'un à Louis au Nord l'autre à Glass au Sud. Tous deux dépendent du maire de la commune mixte

...../.....

de Libreville; entre eux et la population il y a des chefs administratifs de quartier, pas tous Mpongwé d'ailleurs. On ne peut pas dire que tous ces chefs ont beaucoup d'autorité.

L'exogamie <sup>familiale</sup> ~~clanique~~ paternelle et maternelle est toujours respectée l'interdiction de mariage ou relations ~~sexuelles~~ <sup>sexuelles</sup> existe en principe ~~entre~~ entre :

- 1°- Père et fille, mère et fils, frère et soeur, tante et neveu oncle et nièce, demi-frère et demi-soeur
- 2°- Cousins et cousines à tous les degrés
- 3°- Femmes libres et esclaves ou descendants d'esclaves
- 4°- Frère aîné et épouses de ses frères ~~épouses~~
- 5°- Soeur aînée et époux de ses ~~époux~~ <sup>soeurs</sup>
- 6°- Oncle et épouses de ses neveux
- 7°- Tante et époux de ses nièces
- 8°- Fils et femmes de son père.

Les Mpongwé s'allient <sup>aux</sup> ~~aux~~ femmes Benga, Seke, Akele) aussi aux autres Omyéné et depuis longtemps <sup>mais</sup> pas aux Fang. Il y a même des unions légales avec les Européens, une vingtaine actuellement. Il est à remarquer que <sup>les</sup> métis d'Africains se disent Mpongwé. Quant aux métis d'Européens et Mpongwé ils sont au nombre de 600 environ, les adultes (400) citoyens français de statut métropolitain, ce qui n'est le cas que d'une demi-douzaine <sup>d'</sup> Mpongwé. Pratiquement tous les Mpongwé sont devenus monogames; la dot n'existe plus, les frais des noces incombent aux deux familles. L'alliance est scellée par l'Otembe, petite somme (jadis objet) garantie donnée par les parents du fils à <sup>leur</sup> ~~cause~~ de la fille. Le mariage est virilocal. La <sup>famille</sup> ~~clan~~ n'a plus beaucoup d'emprise sur les individus dans cette société "urbaine": <sup>les biens se transmettent</sup> du père aux enfants mâles à qui l'aîné des oncles paternels distribue l'héritage en gardant quelque chose pour lui. Il faut un testament pour qu'une femme puisse hériter. Il n'y a que les enfants nés hors mariage qui soient pris en charge par la <sup>famille</sup> ~~clan~~ de la mère. Le père peut actuellement racheter son enfant sans épouser la mère. L'enfant est appelé d'un nom tiré ~~de~~ <sup>de</sup> ~~seul~~ <sup>de</sup> ~~clan~~ <sup>de</sup> ~~paternelle~~ <sup>famille</sup>.

La <sup>famille</sup> clan Mpongwé était divisé en 6 classes : Mpongwé purs, descendants des Mpongwé et femmes étrangères, enfants de Mpongwé et de mères esclaves, étrangers vivant chez les Mpongwé, enfants d'esclaves, esclaves. Il en subsiste des traces dans le compartiment vis à vis des descendants d'anciens esclaves avec qui les Mpongwé se marient difficilement. Il existait aussi la famille restreinte dite Nago (maison) qui comprenait jadis le mari, ses femmes, ses adoptés, ses clients, ses esclaves, ses enfants de femmes et d'esclaves.

Les Adyumba, de souche Mpongwé, ont la même organisation patrilinéaire que ceux-ci. Comme ce sont tous des "ruraux" elle y est moins individualisée.

Les autres Emyéné sont caractérisés comme la plupart des Bantous centraux par un système de parenté matrilineaire. Ils sont constitués en tribus (inongo) sous-tribus (mbuwe) et clans (ozombi), chaque groupe ayant à sa tête un chef (oga). Chaque tribu comprend un certain nombre de sous-tribus, chaque sous-tribu quelques clans.

La tribu Orungu comprend actuellement 23 sous-tribus :  
 Aboulia : celui qui commande traditionnellement aux autres, dit Agambwimbedi, juge de la mer - Avandji : celui qui a le contrôle de la terre et des animaux dit Oganditsé, maître de la terre - Aziza - Arowo, Azume ou Aka - Amomba #, Agendjé - Ayandji - Aworidela - Akosa - Agalikeva - Agondjo - Awenga - Azino, Anuva - Azandi. Ayumba, Apessi - Aneri - Alengognango - Agnigombe - Atomba, # Adjiwé - Azuwa - Agendo - Anenga - Assono - Ngowe.

Il y a 7 sous-tribus éteintes :  
 Abukidondo - Aguladjanga - Atanda - Agivi - Agwane - Adjenge Olambapalapata.

Les Nkomi de Fernan Vaz forment 5 groupes territoriaux :  
 Eliwa Zigoma - Owonga - Eliwa Zobambakala - Ntobuwagupa - Ntchonga.

41 sous-tribus :  
 Avogo : qui commande traditionnellement aux autres (Réplima) (Eboulia)  
 Avemba: qui détient le pouvoir religieux - Assono : qui assiste les Amogo (Akaça) - Emondo - Emondo, n'Andimba - Ayondji - Anionga - Ekamamou (Agalikawa) - Adjena - Avouma n'Ademba - Assomba n'Ayamba - Avemba n'Agendjé - Avemba - Avandji n'Azali - Avandji

n'Aliwa, Akongo, Asonge 16-génération - Assavou n'Adjumba - Akori  
 Adamba - Arondoma n'Avuma - Akassomba - Anori - Azege - Assala  
 Apindo - Anuva - Apasso - Avange - Avangaliwa - Revege - Adjū  
 vi - Ayege - Aziza - Ayamba - Agendji - Anombwe - Andimba  
 Ariage - Avogo n'Aboulia - Amburu - Adigilia.

*On peut remonter chez certains jusqu'à seize générations.*

La tribu des Galwa se subdivise en 4 groupes territoriaux :  
 Mpandji - Eliwa - Wombolie et Olombé.

Sous-tribus principales :

Anuva (chef Nkombe)

Adyavi (les Iers arrivés à l'Ogooué)

Adyera (le plus nombreux).

Certains sont aussi Mpongwé :

Akaza - Assiga (*Agéka*)

Aucune explication satisfaisante n'en a encore été donnée.

Certains des noms de parenté sont analogues à ceux d'autres Bantous :  
 Père = tata - Mère = mama - oncle maternel = bisa ombabo ou mama  
 Neveu = mondako - Grand-père = Nkaka - Petit fils = Mbamba -  
 Frère = Ongwe - Soeur = Zombi - Aîné = Onero - Cadet = Erumbe  
 Enfant = mwana. Mère (soeur) = Obeta.

Les biens sont transmis d'un homme aux fils de ses soeurs par l'aîné de ses frères qui en garde une partie et il est encore rare qu'un testament oblige ceux-ci à partager avec ses propres fils ou ses femmes. Cependant l'autorité de l'oncle maternel sur le neveu ne se fait sentir qu'en cas de décès ou de défaillance du père ou dans le choix d'une femme.

Les Galwa adoptent les enfants de leurs travailleurs, se constituant ainsi ce qu'on pourrait appeler une clientèle, qui ne touche en principe ni l'héritage, ni le mariage. C'est aussi le cas des enfants d'anciens esclaves dans toute la Société Omyéné.

*Sous-tribus, chaque village a un chef*  
 Chaque terre appartient à un chef qui se répartit en plusieurs villages. Le chef de terre est chef de clan, le chef de village est chef de portion de clan. La transmission de pouvoir matrilineaire, dans la mesure où chacun est apte au commandement épuise la classe d'âge de l'aîné au



13

Gadet avant de passer à la suivante. L'adolescent va au village maternel ;  
cependant, s'il n'est pas destiné à être chef, il peut maintenant rester au village  
paternel.

A la chefferie coutumière maintenant très effarée se superpose une chefferie administrative qui a encore moins de prestige, sinon un prestige personnel parfois : ce sont des chefs de canton, de terre, de village, révocables et à fonctions non transmissibles héréditairement en fait. Il y a parfois, surtout chez les Galwa, un chef occulte à titre du chef officiel. côté

L'autorité des clans maternels, si elle se fait encore assez sentir chez les Omyéné "ruraux" a beaucoup décliné chez les Omyéné "urbains" de Port-Gentil et de Lambaréné. Elle est souvent battue en brèche par ceux qui ont plus ou moins assimilé un certain nombre de traits culturels européens, les évolués, qui voudraient adopter la transmission patrilinéaire des biens et rejeter <sup>toute</sup> l'immixtion des maternels dans leurs affaires familiales.

Ils sont gênés par les parasites familiaux qui viennent des villages s'installer un certain temps chez eux en dépit d'une solidarité que ceux qui en font les frais <sup>véritablement</sup> commencent à trouver désuète.

L'exogamie clanique est encore respectée presque toujours et partout. L'union de cousins croisés est interdite. L'enfant est appelé d'un nom tiré du clan maternel, on y adjoint souvent maintenant un nom tiré du clan paternel. L'interdit de l'exogamie <sup>supra-clanique</sup> est relevé au-delà de la dixième génération.

Le mariage est virilocal; la femme se considère comme provisoirement chez son mari, comme employée et comme devant ~~se trouver~~ <sup>être</sup> chez elle, c'est-à-dire dans son clan, d'où l'autorité sur elle de l'aîné de ses frères. On déclare ne pas obliger les filles à se marier, mais il y a bien des moyens de pression sur elles.

Les Omyéné évolués et "urbains" sont presque tous monogames, parfois en façade seulement, la grande majorité des autres conservent la polygamie dans la mesure où le permet l'émigration des jeunes filles vers les centres urbains et les chantiers. La condition de la femme est assez pénible dans les villages du fait qu'elle est astreinte aux cultures vi-

...../.....



vrières en plus de ses occupations ménagères et maternelles. Beaucoup de jeunes filles échappent à l'autorité de l'oncle maternel et du père en allant vivre plus ou moins longtemps avec des Européens ou des Africains relativement aisés, si bien que beaucoup de jeunes gens ont du mal à se marier.

L'union libre (irungu, Nkongé) est en vogue chez les Omyéné "urbain". Il s'agit d'ailleurs souvent de couples de races différentes. Il peut y avoir vie non maritale, c'est alors l'ironda. Peu de mariages sont sentimentaux. Les Omyéné <sup>s'allient</sup> ~~se marient~~ avec certains des groupes avoisinants : Seke, Akele, Echira, mais pas avec les Fang; le mariage est en général univoque : c'est l'homme Omyéné qui épouse une femme d'une autre race. Le divorce est assez fréquent, mais, cependant que chez les Fang, et il ne se pose pas comme chez ceux-ci la question de la revalorisation de la dot, qui est stable et relativement basse: elle dépasse rarement 5.000 francs. Les cérémonies du mariage coûtent cher et les deux familles s'en partagent les frais. Il arrive que la femme apporte à son mari des biens dont la valeur est supérieure à celle de la dot.

Les Omyéné considèrent que la dot est une garantie de stabilité pour une union, une transmission de pouvoir et non un achat. Jadis c'était l'aîné des oncles maternels qui en bénéficiait autant que le père, maintenant c'est en règle générale celui-ci seul, ce qui ne veut pas dire que le prétendant ne doit plus faire des cadeaux aux maternels.

Si les Omyéné prennent soin de leurs enfants, c'est en songeant à ce qu'ils peuvent leur rapporter. On ne peut dire que les parents fassent preuve par là d'un esprit de sacrifice.

L'avortement est une pratique récente.

Il y a encore des cas d'usage d'une coutume jadis répandue chez tous les Omyéné et bien d'autres peuples archaïques : le mariage d'une fille par une femme qui fournit la dot et dispose des enfants : c'est là un esclavage déguisé.

Le livérat existait jadis; il a perdu depuis longtemps son caractère obligatoire.

C'est pratiquement toujours la femme qui demande le divorce; il lui est presque automatiquement accordé car tout motif est valable, sans vérification : refus d'argent, mauvais traitement etc.... Ses parents rendent alors la dot au mari. Si par exception c'est celui-ci qui demande le divorce, il ne peut prétendre à la restitution de la dot. En fait il se contente en général de répudier sa femme. C'est presque toujours le père qui a l'usufruit des enfants. En cas d'adultère de la part de sa femme un mari peut exiger un dédommagement de l'ayant, en espèces maintenant, plus important si l'adultère a été consommé dans sa case.

### VILLAGE .-

Il est situé dans un espace gagné sur la forêt, avec une allée centrale bordée de cases rectangulaires, en pisé en général. L'ameublement consiste en une table, des chaises, des lits de claies. Une petite case ~~renfermant~~ sert de cuisine : on y fait 1 feu de bois <sup>(sur 3 pierres)</sup>. Au milieu du village il y a une case où les hommes passent <sup>le temps</sup> à palabrer et fumer sur des chaises longues, le mbandja dit corps de garde. Le village est habité par au moins une portion de clan, parfois maintenant plusieurs fragments de clans différents. Le groupe qui constitue chaque homme avec ses femmes et ses enfants <sup>en jeune âge</sup> peut-être considéré comme une famille restreinte, surtout maintenant que la vie économique tend à s'individualiser. Le fils arrivé à l'âge de la puberté va encore souvent s'établir dans le village de son clan maternel mais il arrive qu'il reste chez son père. La fille va dans le village de son mari.

Les villages sont stables chez les Galwa, certains depuis un siècle; chez les Orungu et les Nkomi nombre de villages ne sont que des façades où l'on en voit guère de monde que le jour du recensement ou de la visite du médecin, les gens passent une grande partie de leur temps en brousse, près de leurs plantations, dans des campements appelés Pindi, qui ne sont temporaires que dans la mesure où le sol s'épuise. La raison en est qu'ils sont dans l'obligation de défendre les récoltes contre les animaux, surtout les éléphants et les gorilles.

...../.....

La vie économique des Omyéné ruraux repose essentiellement sur les cultures vivrières, la pêche et la chasse. La culture à la houe, est itinérante sur brûlis : les hommes débroussent et les femmes font des plantations de manioc, d'igname, de taro, de patate douce, de banane plantain, de banane douce, d'arachide et de maïs. Les palmérais donnent de l'huile pour l'usage courant mais il n'y a pas d'exportation d'huile et de palmistes. Les cultures industrielles sont inexistantes. La pêche au filet surtout peut se pratiquer un peu partout dans l'Ogooué et le Fernan-Vaz. En fait les Omyéné en tirent pas, à beaucoup près, tout ce qu'ils pourraient des ressources d'eaux très poissonneuses et ce qu'ils prennent, en saison sèche dans l'Ogooué, ne se conserve pas plus de 3 mois parce qu'ils ne savent pas bien saler le poisson. Ceux des Galwa qui sont pêcheurs de profession font en réalité faire la pêche par d'autres, à leur compte. Quelques Orungu pêchent en mer. La chasse se fait au fusil de traite qu'on bourre de poudre et de ferrailles. Il existe aussi des pièges. Comme gibiers, on peut citer les antilopes, le potamochère, l'hippopotame, le python, les singes, l'éléphant, les oiseaux et le buffle. Les anthropoïdes et le lamantin sont intégralement protégés. Le petit bétail consiste en chèvres et moutons, il y a aussi quelques volailles, des chiens. Aucune de ces bêtes n'est nourrie; on ne mange que des chèvres ou des moutons à l'occasion de cérémonies diverses et on en donne comme partie de la dot.

Ce n'est pas essentiellement sur les Omyéné que doivent compter des centres comme Libreville et Lambaréné pour se ravitailler en produits agricoles, mais sur les Fang. Cependant Port-Gentil reçoit toutes les semaines des bananes plantains et du manioc des Omyéné de l'Ogooué et du Fernan-Vaz. Quelques Omyéné ont des exploitations de bois mais on <sup>n'</sup>en trouve pas chez eux de manoeuvres, seulement des contremaîtres. Le travail du bois, du fer, de l'argile est le fait de quelques artisans. On se procure dans les centres des objets <sup>manufacturés</sup> en ~~facture~~ européenne : lampe-tempête, dame-jeanne, tissus, couvertures, moustiquaires, ustensiles divers de cuisine, outils etc....

Les Omyéné urbains <sup>↑</sup> presque chacun a ses pirogues manoxyles, il y en a aussi de collectives] sont avant tout attirés par les <sup>bonnes</sup> activités ~~démogra-~~ <sup>phiques</sup> et commerçantes : ils sont commis, écrivains, comptables, peu sont manuels et ceux qui le sont préfèrent pratiquer des métiers considérés com-

me supérieurs, c'est-à-dire d'origine européenne comme celui de mécanicien. Cela ne veut pas dire qu'ils aiment vraiment leur métier.

Un certain nombre de jeunes filles<sup>et</sup> même quelques femmes travaillent dans des bureaux, surtout chez les Mpongwé, où il y a aussi beaucoup de blanchisseurs. A Libreville, les femmes ont quelques plantations proches de la ville.

Les Omyéné s'habillent à l'européenne, aussi bien les femmes que les hommes. Cependant, ils n'ont pas tous des chaussures ni des chapeaux surtout à la campagne. Les Mpongwé se nourrissent même en une certaine mesure à l'européenne en continuant cependant de manger des plats traditionnels à base de manioc, de banane.

Il y a relativement bien plus d'évolués chez les Omyéné que chez les autres Gabonais : ils ont une certaine activité politique, <sup>et</sup> aussi intellectuelle et artistique.

D R O I T .-

La question de la propriété foncière est matière à controverses, surtout chez les Mpongwé qui prétendent à la propriété exclusive des deux rives du Gabon qui n'est jamais fait l'objet de droits primitifs ni n'ont été mises en valeur. C'est<sup>ce</sup> qu'ils appellent la question des "droits ancestraux". Actuellement il existe un certain nombre de terres qui sont propriétés individuelles garanties par l'Etat. Mais bien des zones de chasse de pêche, de culture possible sont à considérer comme propriété collectives de clans. Dans le droit Omyéné, il reste encore beaucoup de traces de responsabilité collective clanique : on est responsable jusqu'aux dettes d'un parent après sa mort. Cependant le père n'est pas responsable des crimes d'un fils adulte. *chez les Orongu.*

De tous les omyéné, il n'y a que les M'Pongwé qui aient I tribunal coutumier propre, où ils vont surtout pour des affaires de mariage ou d'envoûtement. Les autres Omyéné doivent se contenter de tribunaux coutumiers communs avec ceux d'autres races : à Port-Gentil, Lambaréné, Omboué.

CROYANCES .-

Il ne faudrait pas croire qu'il se trouve des Omyéné ayant fait table rase de leurs croyances passées, ou cherchant à le faire ou pouvant le faire. Ils sont encore <sup>imprégnés</sup> de croyances antérieures au christianisme, bien qu'ils soient en grande majorité chrétiens - ou l'aient été par baptême.

La magie joue encore un très grand rôle chez beaucoup surtout les Galwa d'où des pratiques d'envoûtement, des consultations soi-disant médicales de magiciens (Oganga), qui ne sont pas nécessairement des Omyéné. C'est ainsi que des Galwa s'adressent volontaires à des Fang. Les empoisonnements relativement fréquents ne sauraient cependant être considérés comme résultat essentiellement de ces croyances; ils sont le fait au général d'un individu appelé enyemba (vampire) qui donne à quelqu'un dont il veut se débarrasser, ou dont il en est chargé par d'autres un poison (ngango). Actuellement, comme on ne peut plus faire boire le poison d'épreuve (mbundu) aux gens soupçonnés, on leur demande un dommage si on en a le front.

Chez les Nkoni du Fernan-Vaz il y a encore des traces de croyance à des liens entre un animal et un être humain (magicalisme); au dire de certains, à la mort de telles gens l'animal en l'occurrence un hippopotame - sort de l'eau et s'approche de la case du mort. Il y a aussi des crocodiles qui "assistent" les accouchées.

Le culte totémique a disparu chez les Omyéné comme chez les autres Africains sauf les Pygmées devant le culte des ancêtres et il n'en reste que des interdits alimentaires claniques, encore en vigueur assez souvent relatifs à divers animaux: singes, antilopes, buffles, éléphant, panthère serpents... qui sont dits avoir jadis été en rapport avec tel ou tel clan. Il y a aussi des interdits alimentaires auxquels seules les femmes sont assujetties: chèvre, mouton, volaille. Ceux-ci sont devenus lettre morte dans les centres urbains.

Le culte lunaire est tombé en désuétude, celui des ancêtres n'a plus beaucoup d'adeptes. Il se célèbre sous forme de danses (ibongo). Il n'y a pas de temple. C'est par l'intermédiaire des âmes des ancêtres (agombe nero) qu'on communique avec la divinité (nyambyé) et qu'on apaise

les démons (ngemba). Il subsiste encore des croyances relatives aux génies des eaux, des forêts (ombwéri). Certains lieux passent pour être leur demeure, comme les rochers de Lahala à Libreville. Il y a des hommes qui se réunissent pour se mettre en rapport avec les imbwiri. Dans ces cérémonies l'officiant doit garder la continence pendant l'exercice de ses fonctions. Chez les Nkomi il est nécessairement du clan Ayemba. Il y a peut-être encore actuellement sacrifice de petit bétail ou de volailles et offrande d'œufs.

L'Inyenba, intermédiaire entre l'âme et le corps, a parfois le pouvoir d'extériorisation; c'est la force du vivant. A la mort du type Ombwéri, c'est un Nkinda, une âme <sup>de la catégorie Ombwéri</sup> c'est-à-dire esprit bienfaisant, ou bien onyambe c'est-à-dire esprit <sup>qui fait le mal</sup> malfaisant. L'Inhambo désigne l'ensemble de toutes les âmes des morts.

Les femmes ont leur propre société secrète, le Ndjembe, ou la danse est un rite essentiel.

Comme coutume qui n'a plus de rapports avec des croyances bien définies on peut signaler la circoncision des enfants mâles dès le jeune âge, pratiquée sans apparant, par un spécialiste, dans les bananeraies du village.

L'idée de purification joue encore parfois un certain rôle à propos de l'impureté légale de la femme accouchée, sa claustration obligatoire durant un temps plus ou moins long et sa purification par des rites rituels avant les relevailles. Il y a aussi souillure (ntange) lorsqu'une femme, quelle qu'elle soit, a administré des remèdes à un malade ou bien a pansé ses plaies lors de l'indisposition menstruelle ou après des relations sexuelles, même légitimes. Il y a encore souillure (mpedji) par cohabitation avec un conjoint décédé ou par contact d'un cadavre lors de son ensevelissement et de son inhumation. On se purifie actuellement dans ce dernier cas en s'apergeant de cendre trempé dans un vase d'eau ou bien en s'en enduisant le visage, les mains et les pieds.

...../.....

EQUIPEMENT ACTUEL DU PAYS .-

Il n'y a aucun établissement qui soit exclusivement d'utilisation Omyéné, qui ce soit une école, un dispensaire ou une mission. Cependant il est parfois possible d'indiquer le pourcentage de ceux-ci dans l'ensemble des groupes.

E C O L E S .-

Il y a des écoles de l'administration, des écoles catholiques et des écoles protestantes. Seules des écoles confessionnelles sont pourvues d'internats. Les cours d'enseignement professionnel ou ménager n'existent que dans les centres : Libreville, Port-Gentil, Lambaréné ou dans les missions. Libreville a de plus un institut de métis, la plupart de l'origine Mpongwé, où ils sont élevés et éduqués aux frais de l'Etat.

En 1950

Pour 100 élèves, l'école officielle de Lambaréné compte 104 Galwa :  
56 garçons et 48 filles.

Pour 150 élèves, l'école protestante de Lambaréné a 70 Omyéné :  
30 garçons et 40 filles

(district de Lambaréné)  
Pour 300 élèves, l'école protestante de Ngomo, à 200 Omyéné :  
130 garçons et 70 filles

Pour 60 élèves, l'école protestante d'Essende (district de Port-Gentil)  
a 40 Omyéné : 30 garçons et 10 filles.

SERVICE MEDICAL .-

Il y a des hôpitaux dans les centres : Libreville; Port-Gentil, Omboné, Lambaréné (deux dont celui de Dt. Schweitzer) et des dispensaires de brousse. L'état sanitaire n'est pas mauvais, la trypanosomiase est en nette régression, le paludisme peu virulent.

M A R C H É S .-

Il y en a dans les centres à intervalles réguliers et aussi dans certains des villages où résident les chefs de canton. Les produits sont essentiellement la banane plantain et le manion.

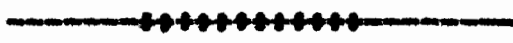
...../.....

TRANSPORTS .-

Il y a un service régulier hebdomadaire reliant Port-Gentil à Lambaréné et à ~~Omboné~~ (Fernan-Vaz) ~~le 1er en vedette rapide (10 h.)~~.  
D'autre part des remorqueurs, des pinasses sillonnent lacs et rivières et transportent les vivres, du matériel, traînent des trains de billes de bois. Mais les Omyéné n'ont guère à voir avec l'exploitation forestière.

MISSIONS .-

Il y a des missions catholiques à Libreville, Port-Gentil, Lambaréné, St. Anne du Fernan-Vaz, <sup>protestants</sup> à Libreville; Ngomo (Ogooué), Lambaréné. Les Galwa du district de Lambaréné sont presque tous chrétiens : catholiques = 1.500; protestants : adultes = 1.000; enfants=30. Les catholiques et les protestants se marient difficilement entre eux.



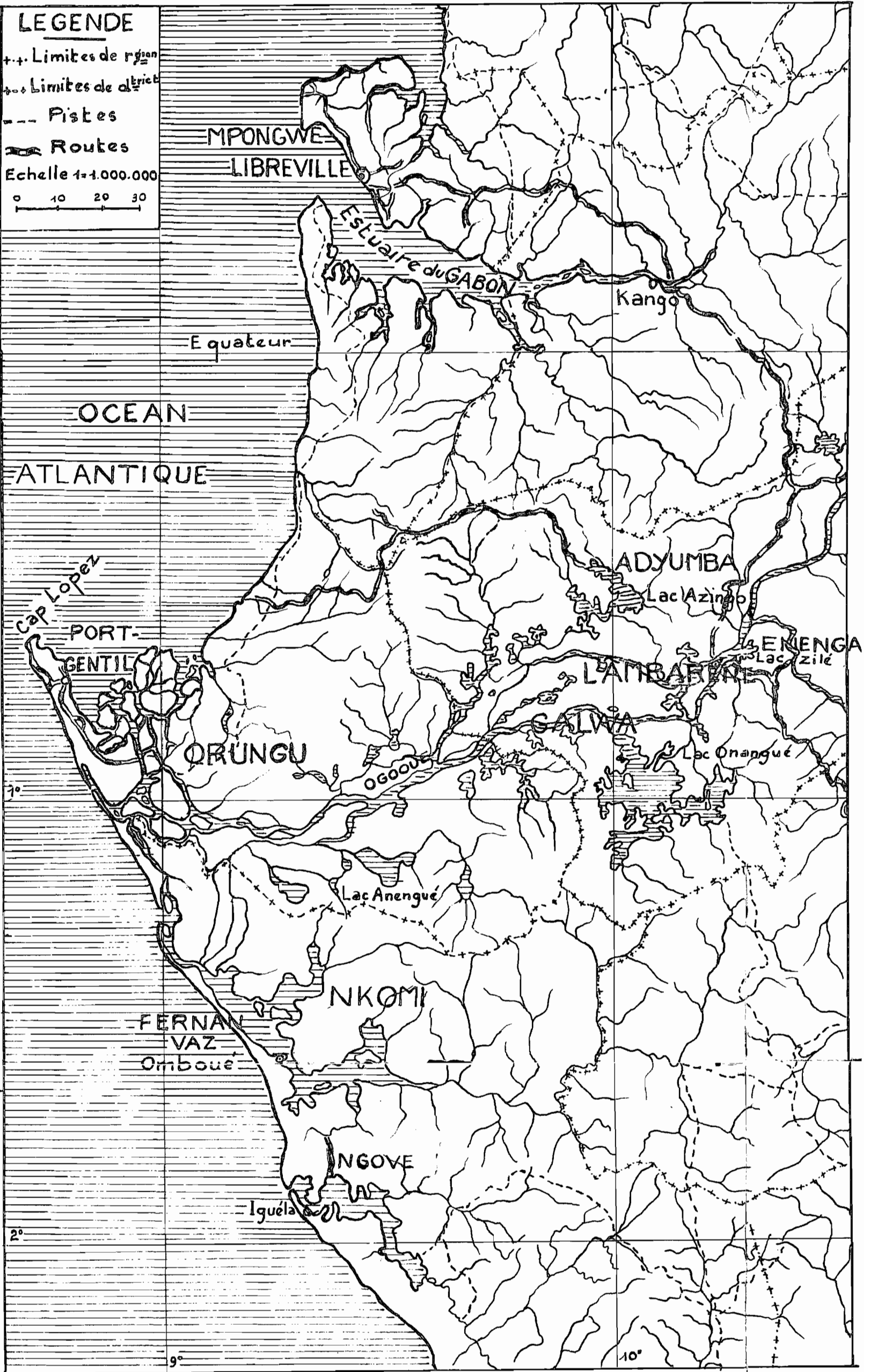


- B I B L I O G R A P H I E -

- WALKER (Abbé André Reponda) :** articles publiés dans le bulletin des recherches congolaises (de 1924 à 1937) Brazzaville A.E.F.
- Les tribus du Gabon n° 4.  
Funérailles chez les anciens Mpongwé n° 7.  
Contes, proverbes et devinettes Mpongoués  
N° 7, 8, 9, 15, 16, 17.  
Essai sur les idiomes du Gabon n° 14.  
Dénominations astrales au Gabon n° 24.  
Description ethnographique des anciens Mpongoués (articles dactylographiés se trouvant à Libreville).
- GAUTIER (R.P.) :** Etude historique sur les Mpongoués et tribus avoisinantes.  
Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines n° 3 Brazzaville A.E.F. 1950.
- OGOULA IQUAQUA (Benoit) :** Mémoire dactylographié se trouvant à Port-Gentil: Histoire et Ethnographie des anciens Oroungou.
- DEGALAT (Paul-Casimir) :** Mémoire dactylographié se trouvant à Port-Gentil: Histoire et Ethnographie des anciens N'Komi.

**LEGENDE**

- + + Limites de région
- + + + Limites de district
- - - Pistes
- == Routes
- Echelle 1:1.000.000
- 0 10 20 30



MPONGWE

LIBREVILLE

Estuaire du GABON

Kango

Equateur

OCEAN

ATLANTIQUE

Cap Lopez

PORT-

GENTIL

ADYUMBA

Lac Azingo

ENENGA

Lac Zilé

LAMBARENE

GALVIA

Lac Onangué

ORUNGU

OGOOU

Lac Anengué

NKOMI

FERNAN  
VAZ  
Omboue

NGOVE

Iguéla

7°

2°

9°

10°